

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNATIAL

JANVIER 2024

DealbyDeal
Invest

NOTRE DÉMARCHE

DealbyDeal Invest est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF qui réalise chacun de ses investissements indépendamment les uns des autres en réunissant des tours de table.

La mission de DealbyDeal Invest est d'investir dans des PME françaises et de les transformer, en activant les différents relais de croissance et en optimisant la gestion et l'organisation des sociétés.

Face aux enjeux climatiques et sociaux, Dealbydeal Invest est convaincu que chaque acteur doit prendre sa part de responsabilité. C'est pourquoi nous mettons en place une politique d'investissement responsable réaliste et fidèle à nos valeurs, au sein de notre structure et avec nos participations.

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DE NOS INVESTISSEURS

Nous nous engageons à établir des relations durables avec nos investisseurs en promouvant le meilleur alignement d'intérêt entre eux et l'équipe de gestion et la plus grande transparence.

1. Lors de l'étude des investissements, nous nous engageons à analyser systématiquement les enjeux « ESG » (environnementaux, sociaux et sociétaux ainsi que de gouvernance), de façon adaptée à la taille de l'entreprise ciblée.
2. Nous remplissons toutes les obligations applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Lors de l'acquisition et de la cession d'une entreprise, nous nous assurons que l'ensemble des parties prenantes respecte les obligations et les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
3. Pour prévenir d'éventuels conflits d'intérêts, nous disposons d'une procédure de prévention et gestion des conflits d'intérêts, conforme aux prescriptions de FranceInvest et qui a été revue par l'Autorité des marchés financiers. Elle précise notamment les règles de priorité des co-investissements et des investissements complémentaires.
4. Les principaux membres de l'équipe de gestion de Dealbydeal Invest s'engagent à investir systématiquement dans chacun des fonds gérés. Cette pratique renforce l'alignement d'intérêt avec les investisseurs et les dirigeants des participations et contribue à la stabilité de l'équipe de gestion.
5. Dealbydeal Invest exclut de ses cibles d'investissement les sociétés réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans les secteurs (i) de la production ou commercialisation d'armes non conventionnelles, (ii) du tabac et (iii) de l'extraction et des centrales à charbon, (iv) de la pornographie, (v) dont les fournisseurs sont implantés dans des pays ne respectant pas les droits de l'Homme ou (vi) dans des sociétés faisant l'apologie de thèses racistes, terroristes ou sexistes.
6. Nous communiquons régulièrement les informations financières et extra-financières à nos investisseurs, au travers de nos reportings, de réunions d'information des fonds, de rencontres annuelles entre nos investisseurs et les dirigeants de nos participations, et des différents comités consultatifs auxquels participent nos investisseurs.

ENGAGEMENT VIS-À-VIS DE NOS ENTREPRISES AFFILIÉES

Nous nous engageons à être des partenaires actifs de nos participations, dans le cadre de relations de confiance et fondées sur le respect des hommes. A cet égard, nous considérons que les performances financières sont indissociables de l'adoption des meilleures pratiques ESG.

1. Nous veillons à ce que l'ensemble de nos participations respecte les normes et réglementations qui leurs sont applicables, notamment en matière d'environnement, et nous accompagnons nos participations et leurs dirigeants dans leur transition écologique et sociale.
2. Notre engagement aux côtés des dirigeants de nos participations s'inscrit dans la durée (5 ans ou plus) afin de permettre la mise en œuvre des leviers de développement identifiés ensemble.
3. Le principal capital de nos participations est l'humain. Nous encourageons nos participations à progresser vers de meilleures pratiques sociales et à promouvoir l'association des salariés aux fruits du développement de l'entreprise.

ENGAGEMENT VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

1. Nous soutenons régulièrement les initiatives entrepreneuriales entrant dans le champ de notre politique d'investissement et susceptibles d'avoir un impact positif sur la société civile. Ainsi, au travers de plusieurs de nos véhicules d'investissement, nous nous sommes engagés dans la santé et la petite enfance.
2. Nous veillons à réduire notre propre empreinte écologique en étant vigilants sur nos consommations de ressources non renouvelables et encourageons nos partenaires à adopter la même approche.

COOPÉRATION AVEC LES AUTRES ACTIONNAIRES

La Société de gestion encourage les échanges avec les autres actionnaires des Sociétés pour mieux pousser au débat et ainsi parvenir aux meilleures solutions pour assurer le développement de ces Sociétés.

Cette coopération peut se faire par l'intermédiaire des discussions en assemblées générales, dans les différents comités mis en place par la Société (le cas échéant lorsque ces actionnaires y sont représentés). Ces échanges sont établis dans le cadre de pactes d'actionnaires quasi systématiquement mis en place pour organiser certaines prises de décisions et définir les éléments d'informations dont disposent ces autres actionnaires.

Dealbydeal Invest peut également proposer des tiers (choisis pour leur expérience professionnelle et leur connaissance du métier ou du secteur) qui pourront être nommés membres du comité de surveillance.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

L'équipe de Dealbydeal Invest assure la représentation du véhicule actionnaire lors des assemblées générales et des comités de surveillance de chaque participation. Chaque investissement est suivi par deux membres de la société de gestion, dont un associé, tant sur les plans financiers et commerciaux (échanges réguliers notamment au moyen d'un reporting mensuel) que sur le plan de la gouvernance (comité de surveillance trimestriel *a minima*).

Lors de l'exercice de ses droits de vote, Dealbydeal Invest prend en compte la protection des intérêts des investisseurs de ses véhicules gérés et la stratégie et les intérêts de la société suivie. Dealbydeal Invest prend également en compte les principes auxquels elle est attachée : (i) ses engagements ESG, (ii) l'accompagnement de ses participations dans une vision long terme et (iii) le respect de ses valeurs (transparence, indépendance, proximité, flexibilité, implication totale).

Les comités de surveillance et les assemblées générales faisant l'objet d'un échange préparatoire avec les sociétés accompagnées, il n'y a généralement pas de justification à voter en opposition avec les résolutions proposées par le management.

Les résolutions présentées au niveau des Sociétés font systématiquement l'objet (i) d'une analyse par l'équipe en charge du suivi et (ii) de vote de la part de Dealbydeal Invest.

Ces résolutions peuvent notamment porter sur :

1. Les décisions entraînant une modification des statuts de la Société concernée
2. L'approbation des comptes et l'affectation du résultat
3. La nomination et la révocation des organes sociaux
4. Les conventions dites réglementées
5. Les programmes d'émission et de rachat de titres de capital
6. La désignation des contrôleurs légaux des comptes.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Notre politique d'engagement actionnarial s'applique dès aujourd'hui à Dealbydeal Invest, pour les fonds levés à partir du 1er janvier 2023. La responsabilité de son application revient à la direction de Dealbydeal Invest, qui s'assure de la diffusion de la politique d'engagement actionnarial auprès de ses salariés, ainsi que de sa mise en œuvre concrète dans les processus d'investissement et de suivi des participations.